

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2003-2004)
LE 9 DÉCEMBRE 2003**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 45, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneis, présidente, déclare la présente séance ouverte. Elle remercie les membres du conseil antérieur sous la présidence de Madame Micheline Patenaude-Fortin, pour leur beau travail.

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2003 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASHHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTCE DE MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏSET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigneur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4), Louise Tremblay (20).

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Yves Garand (5), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12).

ET :

M^{me} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau primaire et M^{me} Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} SUSAN TREMBLAY, directrice générale
CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe
M. OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint

ET :

M^{me} CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes
MM. MAURICE BROSSARD, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières
GILLES PRESSEAUULT, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

• **M^{me} Chantale Van Winden et M. Raymond Durivage**

Ils exposent le problème de sécurité pour accéder à l'autobus par leur enfant, lequel fréquente l'école Saint-Édouard.

Madame Claude Boivin, directrice aux Services éducatifs aux jeunes, explique les mesures prises depuis la réception de la lettre des parents.

Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, secteur de l'organisation scolaire et transport, fournit des explications additionnelles. Ils répondent à des questions.

• **Monsieur Guy Sylvain, commissaire de la circonscription 16**

Il dépose une pétition au nom des parents qui n'ont pu être présents à la période de questions touchant un problème concernant l'accueil des enfants à l'école Louis-Lafortune.

C.C.-1436-12-03

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- 6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECÉRARIAT GÉNÉRAL**
 - 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2003
 - 6.02 Nomination sur divers comités
 - 6.02.01 Comité consultatif du transport scolaire
 - 6.02.02 Comité du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la CSDGS
 - 6.02.03 Comité du tournoi de golf
 - 6.02.04 Comité culturel de la MRC de Roussillon
 - 6.03 Programme local de formation à l'intention des nouveaux commissaires
 - 6.04 Chambre de commerce de Châteauguay – Entente de partenariat
 - 6.05 Nomination d'un représentant des entreprises au conseil d'établissement – CCRS
 - 6.06 Révision du réseau des établissements – Année 2004-2005 (sujet ajouté)
- 7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
 - 7.01 Comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision
 - 7.02 Élargissement de services aux élèves EHDAA
 - 7.03 Calendrier scolaire 2004-2005 – Adoption
 - 7.04 Critères d'inscription 2004-2005 – Adoption
- 8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 État financier au 30 juin 2003
 - 10.02 Rapport du vérificateur externe au 30 juin 2003
 - 10.03 Approbation de budgets des établissements 2003-2004 (Article 276 de la LIP)
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
 - 14.01 Proposition de la FCSQ – Refonte des ordres d'enseignement
- 15.0 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.0 DEMANDE D'INFORMATION**
- 17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
- 18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 18.01 Recueil des règles générales d'administration (nouveaux commissaires seulement)
 - 18.02 Communication par la boîte vocale
 - 18.03 Frais de déplacement – Formulaire de réclamation
 - 18.04 Prix régional Essor 2003 remporté par l'école Vinet-Souigny
 - 18.05 Lettre du 12 novembre 2003 de la directrice générale au comité de parents
 - 18.06 Lettre du ministre de l'Éducation et lettre de la FCSQ relativement au rapport annuel 2002-2003
 - 18.07 Conseil d'établissement – Sites internet (référence : sujet 9.0 – questions du public du 25 novembre 2003)
 - 18.08 Activités/Événements – Novembre et décembre 2003
 - 18.09 Règle de passage primaire-secondaire – Dépôt de documentation provenant du comité de parents en complément d'information à l'adoption de la règle
 - 18.10 Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud – Dépliant
- 19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, présente chacun des dossiers.

1 Vente de terrains à Sainte-Catherine

L'offre de l'acheteur se terminera le 1^{er} février 2004.

2 Rapport annuel « Grand public »

Fait et distribué.

3. Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay

Sujet à l'ordre du jour de la présente séance.

4. Plan stratégique de la Commission scolaire : projet d'orientation et d'objectifs – Consultation

Se rappeler que l'échéancier de consultation est le 16 décembre 2003.

5. Académie Langlois à Hemmingford – Résultats des démarches

En attente de l'échéancier du 19 décembre 2003.

6. Demande d'appui d'un citoyen de Sainte-Catherine pour contrer les développements domiciliaires projetés sur le lot 623

La Commission scolaire n'est pas intervenue dans ledit dossier.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 DISPENSATION, LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2003 - DISPENSATION

CONSIDÉRANT l'article 170 de la LIP qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2003 soit approuvé après avoir noté les corrections suivantes :

- . l'absence de Monsieur Claude Hébert
- . l'ajout du terme « vice » devant présidente de la Commission scolaire en haut de la page 548 à la résolution portant le numéro C.C.-1409-11-03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 NOMINATION SUR DIVERS COMITÉS

6.02.01 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE (Article 188 de la LIP)

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la LIP qui stipule que « Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement »;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels

C.C.-1437-12-03

C.C.-1438-12-03

C.C.-1439-12-03

Commentaire [51]: Absence d'André DugasPage : 558

prévoient notamment la nomination de deux commissaires au comité consultatif du transport scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que **Madame Micheline Patenaude-Fortin** et **M. Jean-Pierre Bélair**, commissaires, soient désignés membres du comité consultatif du transport scolaire pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1440-12-03

6.02.01 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE (Article 188 de la LIP) – Membre substitut

Commentaire [52]: Page : 559
Absence d'André Dugas

CONSIDÉRANT l'article 188 de la LIP qui stipule que « Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement »;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de deux commissaires au comité consultatif du transport scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que **Madame Solange Couture Dubé**, commissaire, soit désignée membre substitut du comité consultatif du transport scolaire pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02.02 COMITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 175.1 de la LIP portant sur l'établissement d'un code d'éthique, son contenu, son accessibilité au public et la façon d'en faire rapport;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de trois membres du conseil et de deux membres substitués;

C.C.-1441-12-03

1^{re} proposition

Commentaire [53]: Page : 559
Absence d'André Dugas

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que **Madame Lise Beauchamp-Brisson**, commissaire, soit désignée membre du comité du code d'éthique et de déontologie du commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1442-12-03

2^e proposition

Commentaire [54]: Page : 559
Absence d'André Dugas

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que **Madame Margot Pagé**, commissaire, soit désignée membre du comité du code d'éthique et de déontologie du commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

que **Monsieur Alban Synnott**, commissaire, soit désigné membre du comité du code d'éthique et de déontologie du commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 2003-2004.

MONSIEUR ALBAN SYNNOTT DÉCLINE

4^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que **Monsieur André Dugas**, commissaire, soit désigné membre du comité du code d'éthique et de déontologie du commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – Membres substitués

CONSIDÉRANT l'article 175.1 de la LIP portant sur l'établissement d'un code d'éthique, son contenu, son accessibilité au public et la façon d'en faire rapport;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de trois membres du conseil et de deux membres substitués;

1^{re} proposition

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que **Madame Linda Crevier**, commissaire, soit désignée membre substitut du comité du code d'éthique et de déontologie du commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2^e proposition

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que **Madame Claudette Labre-Do**, commissaire, soit désignée membre substitut du comité du code d'éthique et de déontologie du commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commentaire [55]: Page : 560
Absence d'André Dugas

Commentaire [56]: Page : 560
Absence d'André Dugas

Commentaire [57]: Page : 560
Absence d'André Dugas

Commentaire [58]: Page : 560
Absence d'André Dugas

6.02.03 COMITÉ DU TOURNOI DE GOLF 2003-2004

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneis, présente le dossier.

Madame **Lise Beauchamp-Brisson** et MM. **Éric Allard, Jean-Pierre Bélair, Guy Sylvain** se portent volontaires pour être membres du comité « Tournoi de golf 2003-2004 ».

6.02.04 COMITÉ CULTUREL DE LA MRC DE ROUSSILLON

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneis, présente le dossier. Des informations sont échangées. Le dossier est remis à la prochaine réunion.

C.C.-1447-12-03

DEMANDE DE MODIFIER L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

de passer immédiatement aux points 10.01 (État financier au 30 juin 2003) et 10.02 (Rapport du vérificateur externe au 30 juin 2003) de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1448-12-03

10.01 ÉTAT FINANCIER AU 30 JUIN 2003

Monsieur Denis Giroux de la Firme Ruel, Dorion, Giroux, ca, vérificateur externe de la Commission scolaire, fait état du rapport financier sur l'exercice financier 2002-2003.

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente une première analyse des données.

CONSIDÉRANT l'obligation de soumettre l'état financier au conseil des commissaires selon la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires prennent acte du dépôt de l'état financier 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1449-12-03

10.02 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE AU 30 JUIN 2003

Monsieur Denis Giroux de la Firme Ruel, Dorion, Giroux, ca, vérificateur externe de la Commission scolaire, présente son rapport et répond à des questions.

MONSIEUR ANDRÉ DUGAS, COMMISSAIRE, OCCUPE SON SIÈGE À 21 H 15.

CONSIDÉRANT l'obligation de soumettre le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires selon la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires prennent acte du dépôt du rapport du vérificateur externe pour l'année scolaire 2002-2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1450-12-03

MOTION DE FÉLICITATIONS – Gestionnaires & Service des ressources financières

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires félicitent les gestionnaires de la Commission scolaire et notamment ceux du Service des ressources financières pour leur façon d'administrer les fonds de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commentaire [59]: Page : 561
Absence d'André Dugas

Commentaire [510]: Page : 561
Absence d'André Dugas

6.03 PROGRAMME LOCAL DE FORMATION À L'INTENTION DES NOUVEAUX COMMISSAIRES

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs, ainsi que M^{me} Susan Tremblay, directrice générale, présentent le dossier. Des commissaires s'expriment sur le programme en privilégiant les activités de formation interne de la Commission scolaire (janvier et février) et celles offertes par la Fédération des commissions scolaires dans la région de la Montégérie (le 20 mars 2004).

De plus, une approche de type « Lac à l'épaule » au lieu d'un comité de travail est privilégiée afin de permettre une participation plus active de tous les membres du conseil des commissaires avec le support de la direction générale. Cette activité se tiendra au plus tard en avril 2004 afin de permettre à l'ensemble des membres du conseil des commissaires de comprendre le fonctionnement actuel de la Commission scolaire. Les membres du conseil des commissaires retiennent l'idée que les rencontres de formation, d'appropriation et de réflexion sur le fonctionnement de la Commission scolaire et du conseil des commissaires se tiennent dans différents établissements de la Commission scolaire.

6.04 CHAMBRE DE COMMERCE DE CHÂTEAUGUAY – ENTENTE DE PARTENARIAT

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, dépose un document rappelant l'enjeu et les démarches effectuées. M. Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, explique les résultats de son analyse. Les démarches en vue d'établir un éventuel partenariat se poursuivent, tout en réaffirmant que le terrain convoité par la Chambre de commerce fera l'objet d'une contribution financière acceptable pour la Commission scolaire.

MONSIEUR JEAN-PIERRE BÉLAIR, COMMISSAIRE, QUITTE SON SIÈGE À 22 H 03.

6.05 NOMINATION D'UNE REPRÉSENTANTE DES ENTREPRISES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CENTRE DE COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 102, alinéa 5^o de la LIP qui stipule « Au moins deux personnes nommées par la commission scolaire et choisies au sein des entreprises de la région qui, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, oeuvrent dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des spécialités professionnelles dispensées par le centre »;

CONSIDÉRANT la recommandation du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires nomment **Madame Sylvie Laflamme**, de l'entreprise CANASA (L'Association canadienne de l'alarme et de la sécurité) comme représentante des entreprises sur le conseil d'établissement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

MONSIEUR JEAN-PIERRE BÉLAIR, COMMISSAIRE, RÉOCCUPE SON SIÈGE À 22 H 08.

Monsieur Osvaldo Paolucci et la directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, répondent à des questions.

Le document de consultation sera remis en nombre de copies suffisantes à chaque président de secteur du comité de parents pour qu'il puisse être discuté le plus rapidement possible, afin de respecter l'échéancier de la Commission scolaire.

C.C.-1451-12-03

Commentaire [511]: Page : 562
Absence de Jean-P. Bélaïr

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

C.C.-1452-12-03

HUIS-CLOS

À 22 h 25,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,
la tenue d'un huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MADAME DENISE DAOUST, COMMISSAIRE, QUITTE SON POSTE À 22 H 30.

MADAME LINDA CREVIER, COMMISSAIRE QUITTE SON POSTE À 22 H 31 ET LE RÉOCCUPE À 22 H 35.

C.C.-1453-12-03

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 22 h 35,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,
la levée du huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1454-12-03

RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION – Dossier 5196464

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les services offerts à l'école de la Magdeleine;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5196464, à savoir maintenir le classement en GADS-2 à l'école de la Magdeleine.

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-1455-12-03

7.02 ÉLARGISSEMENT DE SERVICES AUX ÉLÈVES EHDA

Madame Claude Boivin, directrice aux Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Elle répond à des questions.

CONSIDÉRANT la nécessité de développer en Montérégie des services éducatifs spécialisés de qualité pour certaines clientèles EHDA;

CONSIDÉRANT la concertation de l'ensemble des commissions scolaires de la Montérégie et leurs actions initiées auprès du ministère de l'Éducation pour faire avancer ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

d'appuyer la démarche entreprise par l'ensemble des commissions scolaires de la Montérégie telle que mentionnée dans le document « Une leur d'espoir » adopté par la Table des Directeurs généraux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commentaire [512]: Page : 563
Absence de Denise Daoust

Commentaire [513]: Page : 563
Absence de Denise Daoust

C.C.-1456-12-03 R

7.03 CALENDRIER SCOLAIRE 2004-2005

Madame Claude Boivin, directrice aux Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Elle répond à des questions. Les commissaires représentantes du comité de parents précisent que le comité de parents n'a pas retenu le concept de journée pédagogique conditionnelle le 29 mars.

CONSIDÉRANT l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit de soumettre à la consultation du comité de parents un projet relatif de calendrier scolaire 2004-2005;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de l'Association des professeurs de Lignery en vertu de l'article 8-4.05 de l'entente locale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

d'adopter le calendrier scolaire 2004-2005 tel que déposé sous la cote 7.03 et portant la date du 3 décembre 2003.

ONT VOTÉ POUR : 7 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 8 commissaires
ABSTENTIONS : 3 commissaires

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Commentaire [514]: Page : 563
Absence de Denise Daoust

C.C.-1457-12-03

CALENDRIER SCOLAIRE 2004-2005 - Modifications

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de modifier la journée pédagogique conditionnelle du 29 mars pour le 28 avril et d'adopter ainsi modifié le calendrier scolaire 2004-2005.

ONT VOTÉ POUR : 14 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 4 commissaires
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Commentaire [515]: Page : 564
Absence de Denise Daoust

C.C.-1458-12-03

7.04 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2004-2005 – Adoption

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Elle répond à des questions.

À la demande d'un commissaire, les critères mentionneront le concept de « discernement » quand viendra le temps d'appliquer les points 10.2.4 et 10.2.5.

La possibilité d'offrir simultanément Maths 426 et maths 436 sera analysée avec les écoles secondaires de taille plus petite.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'accepter le projet des critères d'inscription pour l'année scolaire 2004-2005 pour le secteur des jeunes, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique;

que copie des critères d'inscription soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 239 susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Commentaire [516]: Page : 564
Absence de Denise Daoust

- 10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 10.01 ÉTAT FINANCIER AU 30 JUIN 2003**
- 10.02 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE AU 30 JUIN 2003**
À la demande d'un membre du conseil des commissaires, ces sujets ont été discutés plus tôt (après le sujet 6.02.04)
- 10.03 APPROBATION DES BUDGETS DES ÉTABLISSEMENTS 2003-2004**
Ce sujet est reporté ultérieurement.
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
- 14.01 PROPOSITION DE LA FCSQ – REFONTE DES ORDRES D'ENSEIGNEMENT**
La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs, résume la position de la FCSQ. Des coupures de presse sur le sujet sont rendues disponibles par la présidente.
- 15.0 COMITÉ DE PARENTS**
- 16.0 DEMANDE D'INFORMATION**
- 17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, transmet des informations sur :

- . la journée du 11 décembre 2003
- . la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif pour un élève dyslexique.
- . l'avis concernant l'accès aux terrains de l'école en dehors des heures de classe (voir le sujet 18.05)
- . les 20, 21 et 22 mai = activité familles et culture

50^e anniversaire de l'école Marguerite-Bourgeois
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que des félicitations soient adressées à la direction de l'école Marguerite-Bourgeois, son personnel et les bénévoles responsables de l'organisation de la Fête du 50^e anniversaire de cette école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 18.01 Recueil des règles générales d'administration**
Le recueil des règles générales d'administration est remis sur place aux nouveaux commissaires seulement.
- 18.02 Communication par la boîte vocale**
La documentation a été remise le 2 décembre lors de la session de formation
- 18.03 Frais de déplacement**
Les commissaires peuvent demander un formulaire sur format électronique. Il est entendu que les commissaires peuvent être remboursés pour leurs frais de représentation auprès des conseils d'établissement.
- 18.04 Prix régional Essor 2003 remporté par l'école Vinet-Souigny**
Monsieur André Dugas demande l'envoi d'une motion de félicitations, laquelle est appuyée par tous.
- 18.05 Lettre du 12 novembre 2003 de la directrice générale au comité de parents
- 18.06 Lettre du ministre de l'Éducation et lettre de la FCSQ relativement au rapport annuel
- 18.07 Conseil d'établissement – Sites internet (référence : sujet 9.0 – questions du public du 25 novembre 2003)
- 18.08 Activités/Événements – Novembre et décembre 2003
- 18.09 Règle de passage primaire-secondaire – Dépôt de documentation provenant du comité de parents en complément d'information à l'adoption de la règle
- 18.10 Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud – Dépliant

C.C.-1459-12-03

Commentaire [517]: Page : 565
Absence de Denise Daoust

C.C.-1460-12-03

18.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 23 H 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,
que la séance ordinaire du 9 décembre 2003 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général

D:\Textes\Cc\2003-2004\Procès-verbaux\2003-12-09.doc